BULLETIN D'ADHÉSION

A compléter et à renvoyer, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Association Scoliose et Partage à l'adresse suivante :

Association Scoliose et Partage
29, rue de Vandoncourt
25230 SELONCOURT

☐ 1ère adhésion ☐ Renouvellement ☐ don

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal : .....Ville :.....

Pays.....

Date de naissance.....

Profession.....

Téléphone.....

E-mail .....

Pseudo sur le site Internet :.....

☐ Adhésion 20 € (membre actif)

☐ Don : montant .....€

Date : ...../...../..... Signature :

(Pour les mineurs signature des tuteurs légaux obligatoire)

Les informations qui vous concernent sont destinées à l'Association Scoliose et Partage. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, rectification et de suppression des données qui vous concernent conformément à la Loi « Informatique et Libertés » modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Pour l'exercer adressez-vous à Association Scoliose et Partage.

Période de validité de l'adhésion :
du 1er janvier au 31 décembre - toute adhésion reçue à compter du 1er octobre est valable pour l'année suivante.

L'ASSOCIATION

Association
Scoliose & Partage
webmaster@scoliose.org
29, rue de Vandoncourt - 25230 Seloncourt

L'association Scoliose et Partage est née de la rencontre sur Internet d'hommes et de femmes atteints de scoliose et désireux de faire partager leurs expériences et leurs vécus. L'Association est dirigée par un conseil d'administration et un bureau de bénévoles. La suisse, la Belgique, le Canada et d'autres pays sont aussi représentés dans l'association. Scoliose et Partage est une association loi 1901 déclarée depuis le 19/10/2005.

Les buts de l'association sont :

- ✔ Soutenir et aider les patients et leur entourage afin qu'ils ne se sentent plus seuls face à la maladie
- ✔ Faire connaître et reconnaître la scoliose et qu'elle ne soit plus banalisée et mal jugée
- ✔ Mettre en place un système de dépistage et de prévention systématique, y compris au sein des écoles
- ✔ Aiguiller les patients vers des professionnels de santé
- ✔ Guider les patients dans leurs démarches administratives
- ✔ Essayer d'obtenir une reconnaissance des pouvoirs publics de certaines invalidités liées à la scoliose
- ✔ Accompagner les patients avant, pendant, et après le traitement de leur scoliose (que cela soit par kinésithérapie, corset ou opération) par des améliorations dans leur vie quotidienne
- ✔ Soutenir la recherche
- ✔ Etre enfin écoutés et entendus !

Pour vous informer sur cette maladie, avoir des renseignements sur l'association et la soutenir, un seul site Internet :

www.scoliose.org

Ne pas jeter sur la voie publique

Scoliose & Partage

COMBATTRE ENSEMBLE LA SCOLIOSE

Un site pour en parler...
www.scoliose.org

Des membres pour vous aider...

Une association pour vous guider...

Association Scoliose et Partage
29, rue de Vandoncourt
25230 SELONCOURT (France)
Tel. 03 81 34 47 34

Rejoignez-nous !

DÉFINITION DE LA SCOLIOSE

La scoliose est une maladie qui entraîne une déformation de la colonne vertébrale dans les 3 plans de l'espace, secondaire à une rotation des vertèbres sur elles-mêmes ainsi que les unes par rapport aux autres. La colonne tend ainsi à prendre la forme d'un escalier en colimaçon.

Elle ne doit pas être confondue avec une attitude scoliotique qui est une simple inclinaison latérale du rachis et disparaît notamment lorsque le Patient se penche en avant.
Cette déformation peut être secondaire à certaines maladies génétiques ou neurologiques et s'accompagne alors d'autres atteintes spécifiques de celles-ci.
Mais, le plus souvent, la scoliose est dite idiopathique ce qui signifie que les médecins en ignorent pour l'instant les causes même si un terrain familial est très souvent retrouvé.

On ne peut donc pour l'instant prévenir l'apparition d'une scoliose. Néanmoins, son dépistage et son traitement précoces ont prouvé leur efficacité à éviter une aggravation ultérieure de la courbure, immuable au cours de la croissance.

En effet, si rien n'est fait pour arrêter l'évolution de la scoliose, la déformation va en s'aggravant, toute la cage thoracique subit une rotation. Les organes vitaux sont alors comprimés et s'ensuivent de graves complications cardio-respiratoires en plus des douleurs. Chez certains jeunes enfants, il faut intervenir très tôt par une intervention chirurgicale provisoire pour stopper l'évolution.

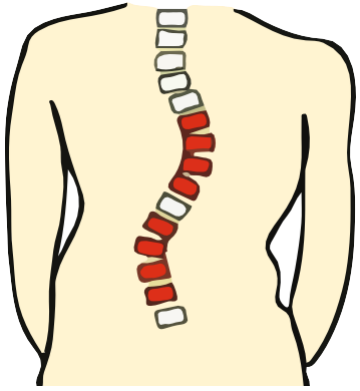

LES TRAITEMENTS

LA KINÉSITHÉRAPIE

La kinésithérapie (ou physiothérapie selon les pays) peut être utilisée seule ou associée à un autre traitement (orthopédique ou chirurgical).
Néanmoins elle ne peut pas faire disparaitre la scoliose mais contribue à maintenir la souplesse et la musculature du rachis, à entretenir la capacité respiratoire et à freiner voire à arrêter dans le meilleur des cas, l'évolution de la scoliose.

LE TRAITEMENT ORTHOPÉDIQUE

Le traitement orthopédique (plâtre ou corset) est un « tuteur externe » prescrit pour éviter l'aggravation de la scoliose pendant la croissance de l'enfant, ceci afin d'éviter la chirurgie. Le corset ainsi que le nombre d'heures de port par jour sera différent selon le type de courbure et l'âge osseux de l'enfant.
Il existe de nombreuses sortes de corsets, adaptés à chaque type de scoliose.
Le plâtre sert à préparer un traitement par corset. Il est fabriqué sur un patient en traction dans le cadre pour obtenir la meilleure correction possible de la déformation scoliotique. Il est porté pendant environ 2 à 3 mois.

LA CHIRURGIE

Elle a pour but de corriger la déformation scoliotique et de maintenir le résultat obtenu. La correction est réalisée par des implants métalliques raccordés à des tiges qui redressent et maintiennent le rachis. Le montage est consolidé par une arthrodèse (greffe osseuse) qui fixe la partie opérée dans la position corrigée.

SCOLIOSE

DÉPISTER TÔT POUR MIEUX SOIGNER

L'association Scoliose & Partage édite et distribue une brochure gratuite pour expliquer aux parents comment surveiller le dos de leurs enfants.
Elle a été validée par le ministère de la santé et des sports.

Nous pouvons vous la fournir sur simple demande.
Vous pouvez aussi la télécharger directement en flashant ce code :

SOUTENIR L'ASSOCIATION

- ✔ En adhérant pour que l'association puisse maintenir et développer ses actions de soutien et qu'elle puisse avoir plus de poids dans ses démarches
- ✔ En partageant votre témoignage sur notre forum
- ✔ En donnant de votre temps au service de l'association
- ✔ En parlant autour de vous de l'association et en distribuant des documents de l'association